

## Édito du Maire

Jean ROUX

Cher(e)s administré(e)s,

Nous vivons une période de changements difficiles à accepter tant l'habitude appartient à notre mode de vie.

Notre environnement est directement concerné puisque nous devons désormais nous habituer à l'enherbement naturel. Fini le désherbage chimique des cimetières, sachant bien que nos agents œuvreront pour la maintenance optimale des lieux.

L'entretien des trottoirs est un devoir qui revient à chacun devant son immeuble. En effet, l'occupant d'un bâtiment desservi par un trottoir bénéficie de la jouissance liée à cet aménagement, mais doit en retour en assumer la servitude.

Les accotements enherbés des voies communales, voire départementales, seront à l'avenir fauchés une à deux fois par an, alternativement le côté droit et le côté gauche afin de permettre à la flore et aux insectes de pouvoir se développer et se reproduire. Seuls les abords des croisements seront entretenus régulièrement pour assurer la visibilité.

La gestion des déchets devient préoccupante au plan national. Nous devons solidairement tout mettre en œuvre pour trier : les déchets recyclables déposés dans les bacs jaunes, les déchets alimentaires compostés ou destinés aux volailles. Les déchetteries du secteur vous accueillent sur rendez-vous pour le dépôt des encombrants. Elles collectent les appareils ménagers, électroménagers, électroniques pour leur donner une seconde vie.

Le 13 mai au matin, l'entreprise SYMBIOSE située sur notre zone d'activités a été inaugurée. Fleuron de la technologie tactile de pointe, elle constitue un très bel outil innovant soutenu par l'État et la Région. C'est à ce titre qu'étaient présentes Madame la Préfète, Madame la Sous-Préfète, Madame la Députée, deux Conseillères Régionales et Madame la Présidente de la Communauté de Communes du Grand Cubzaguais.

L'après-midi notre nouvel Hôtel de Ville a été inauguré en présence des élus municipaux et des personnalités ci-dessus nommées. Madame la Préfète a souligné le respect du cachet ancien de cet immeuble, marié à des éléments modernes, un ensemble réalisé avec soin et sobriété, un bâtiment fonctionnel, valorisé par cette réhabilitation.

En septembre, nous inaugurerons la deuxième salle de garderie où l'accueil des écoliers de 6h45 à 19h se fera dans un cadre spacieux (environ 100 m<sup>2</sup>) et bien équipé, un investissement de 300 000 € sans emprunt.

Mais en attendant la rentrée, je vous souhaite un bel été et des vacances bien méritées.

Bonne lecture de ce Pugnac Infos. Avec les sentiments dévoués de vos élus.

Jean Roux



## Pugnac accueille

La municipalité souhaite la bienvenue à ces nouveaux professionnels et la réussite dans leurs activités !

- ▶ Court-Circuit situé au 337 rue de l'Hôtel de Ville :  
courtcircuitpugnac@gmail.com //  
facebook @courtcircuitpugnac
- ▶ Studio photo Mélya Photographie :  
contact.melyaphotographie@gmail.com //  
**07.68.00.30.21**
- ▶ Salon O'Cils à Sourcils, lotissement de Rabot :  
**06.99.64.62.48**
- ▶ Madame MARTINELLO, psychomotricienne,  
installée au 545 rue de l'Hôtel de Ville, remplace  
Madame DUPOUY.

La commune reçoit sur son territoire plusieurs « foodtrucks ». Pour découvrir celui qui vous convient, ouvrez l'œil !

Erratum : une erreur s'était glissée dans le contact téléphonique de Julien Corbellon, Bike Office - réparation/vente de cycles :  
**07.49.41.93.88**

## Conseil Municipal

Propositions et décisions du conseil municipal prises d'avril à juin 2022

### VOTE DU BUDGET

Le budget communal a été présenté au Conseil Municipal du 4 avril 2022 par l'adjoint délégué à la Commission Finances et en présence de la comptable, Madame Julie SICHER. Le compte administratif et le compte de gestion ont été votés à l'unanimité. Les subventions aux associations ont été attribuées pour un montant global de 54.973€, incluant une réserve de 27.093€.

**Les taux des taxes ont été maintenus pour la part communale et approuvés à l'unanimité :**

- ▶ taxe foncière sur le bâti : **37,50%**  
(comprenant la part départementale de 17,64%)
- ▶ taxe foncière sur le non bâti : **71,56%**
- ▶ taxe d'habitation : taux gelé depuis la réforme fiscale de 2018

**Le budget global, également adopté à l'unanimité, s'équilibre ainsi :**

- ▶ dépenses et recettes de fonctionnement :  
**3.135.000€**
- ▶ dépenses et recettes d'investissement :  
**1.202.902,45€**

## CABINET MÉDICAL

Suite aux dernières propositions de la Mairie concernant l'acquisition du cabinet médical, les praticiens en désaccord avec le loyer proposé ont fait savoir par courrier du 19 avril 2022 qu'ils souhaitent abandonner leur projet de vente.

## JURY D'ASSISES

Conformément aux dispositions de la loi n°78-788 du 28/07/1978 relative à la constitution du Jury d'Assises, il a été procédé au tirage au sort de 6 électeurs de la commune, en vue de l'établissement de la liste préparatoire à la liste annuelle du Jury Criminel pour l'année 2023. Ont été désignés :

- ▶ Séverine LE GUEN
- ▶ Pascal BRUNET
- ▶ Françoise JOBLET
- ▶ Nomenjanahary ANDRIANANDRASANA
- ▶ Angélique SOULE
- ▶ Cathy MASCLÉ

## FDAEC - FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE À L'ÉQUIPEMENT DES COMMUNES

La commune a été dotée d'une enveloppe de 21.743€, somme qui participera à la réalisation des travaux de voirie pour l'année 2022, ainsi qu'à l'achat d'un broyeur.

La Commission Voirie signale la sécurisation du virage de la route des Métairies, où plusieurs accidents ont eu lieu.

## ANTENNE SFR

La parcelle 217 ZE 21 appartenant à la SCEA des Vignobles Faure a été proposée à SFR pour l'installation d'un relais devant permettre de mieux desservir le secteur Sud-Ouest de la commune.

## GESTION DES ESPACES PUBLICS

Madame PAULIET du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a répondu à la sollicitation de la commission travaillant sur les espaces verts.

Suite à une visite très professionnelle de la commune, elle a rendu son rapport sur la gestion différenciée des espaces publics dont l'objectif est de mieux intervenir, mais aussi de moins intervenir, afin de libérer du temps aux agents pour d'autres tâches.

Pour rappel, en vue de l'extension des cimetières, des sondages hydrogéologiques, obligatoires pour les communes de plus de 2.000 habitants, ont été réalisés. Les travaux d'extension sont prévus sur une durée de 5 ans.

La Commission Voirie, en collaboration avec celle des Espaces Verts, travaille dorénavant sur l'aménagement du site du city stade, qui bénéficiera des conseils d'un paysagiste.

## TRAVAUX EXTENSION GARDERIE

La réception du chantier a eu lieu fin juin ; la commande du matériel d'équipement est validée, le bâtiment sera opérationnel à la rentrée de septembre.



## PERSONNEL COMMUNAL

▶ Monsieur Stéphane PEROT a été recruté en remplacement de Monsieur Pascal CAMIADE pour un contrat de 6 mois, soit jusqu'au 31/10/2022.

▶ Mme Julie SICHER a été titularisée au 1<sup>er</sup> juillet 2022 en qualité d'adjoint administratif au service comptabilité.

▶ Le contrat de Madame Jessica ALONSO a été reconduit pour une durée de 6 mois, soit jusqu'au 28/02/2023.

▶ Le contrat de Madame Marie-Claude MAURY est renouvelable pour 6 mois, soit jusqu'au 28/02/2023.

▶ Le contrat de Madame Laurence CASSE est renouvelable pour 6 mois, soit jusqu'au 28/02/2023, reconductible.

▶ Le congé de Madame Claire MIERMON, ATSEM à la maternelle, prenant fin, un contrat sera établi pour 6 mois au 1<sup>er</sup> septembre 2022, sur la base de 35h hebdomadaires.

▶ Durant ses congés du 1<sup>er</sup> au 19 août 2022, Monsieur Jean-François GALMOT (RPA) sera remplacé par Madame Valérie BARONNET.

# Vie Communale et Intercommunale

## ÉCOLES

En raison de la forte augmentation des inscriptions tant à l'école maternelle qu'à l'école élémentaire, il n'est plus possible d'accueillir les enfants hors commune, quels que soient les motifs de leur demande. De plus un enfant qui a effectué sa scolarité en maternelle n'est pas automatiquement inscrit au CP si la famille ne réside plus dans la commune.



Jardin et potager de l'école élémentaire

## DOTATION EN MATÉRIEL NUMÉRIQUE

Le renouvellement progressif du matériel informatique commandé à l'automne dernier pour l'école élémentaire a été enfin livré et installé en juin : 2 ordinateurs portables et 2 bornes WIFI.

Une commande de matériel a été passée via Gironde Numérique pour l'école maternelle :

2 ordinateurs portables et 1 vidéo projecteur.

## PERMIS INTERNET

Le 10 juin, le major POUZEAUD a procédé à la remise du permis internet aux élèves de CM1/CM2.



## EXPÉRIMENTATION "OUI PUB"

La distribution d'imprimés publicitaires non adressés deviendra interdite au 1<sup>er</sup> septembre 2022 dans les boîtes aux lettres ne présentant pas de consentement exprès et visible ; cela signifie que tous les citoyens qui équiperont leur boîte aux lettres d'un autocollant « OUI PUB » fourni par le Smicval continueront à recevoir les imprimés publicitaires sans adresse comme avant. Pour récupérer ces autocollants :

- ▶ Tous les sites du Smicval du territoire
- ▶ Envoi à domicile sur demande
- ▶ En ligne sur [www.smicval.fr](http://www.smicval.fr)

## SOUTIEN AUX ACTIVITÉS ASSOCIATIVES

Le Conseil Municipal a décidé de poursuivre sa politique de soutien en attribuant la somme de 20€ à chaque Pugnacais, âgé de 3 à 18 ans, s'inscrivant dans une association sportive ou culturelle à la rentrée de septembre. Cette aide est valable une seule fois par enfant et par saison sportive/culturelle.

## MÉDIATHÈQUE

bibliothequepugnac@orange.fr // 05.57.68.98.81

### HORAIRES À PARTIR DE SEPTEMBRE

Mardi 9h-12h30 // 13h30-18h30

Mercredi 9h30-12h30 // 14h-19h

Jeu-di 9h-12h30 // 13h30-18h30

Vendredi 9h-12h30 // 13h30-17h

Samedi 10h-13h



### PENDANT L'ÉTÉ

La médiathèque sera fermée les samedis du 16/07 au 27/08 inclus.

Elle sera en revanche ouverte les lundis 18 et 25 juillet, ainsi que le 1<sup>er</sup> et le 8 août de 14h30 à 17h30. Fermeture annuelle du 11 au 27 août.

Mail : bibliothequepugnac@orange.fr

### ACTIVITÉS

Tristan CASSOU a réuni en mai un public conquis et de tous âges avec son interprétation du répertoire de Pink Floyd. Bravo à ce jeune talent ! Du 7 au 17 juin s'est déroulée l'exposition Lirédre, devenue incontournable, présentant comme chaque année les travaux réalisés par les écoles de la circonscription dans le cadre des Comités de Lecture. Toujours beaucoup de créativité et une belle installation ! Conjointement la médiathèque a proposé une exposition des peintures des enfants de grande section de maternelle 2020-2021 « le tour du monde à la manière de... », qui leur ont permis de découvrir des pays, des grands peintres et des techniques. La vente de livres à 1€ s'est déroulée du 22 au 25 juin et a connu un franc succès ! La somme collectée sera investie dans l'achat de nouveaux ouvrages.



### AGENDA

► **2 juillet** : marché gourmand sur la place de la mairie à partir de 18h, suivi du Ciné Plein Air à 22h30 avec la projection du film Adieu les Cons.

► **9 juillet** : animations organisées par l'association Les P'tits Pugnacais, de 17h à 23h place de la Mairie.

► **10 juillet** : concert à l'église de Pugnac à 18h organisé par l'association AMBG de Bayon : musique et chants traditionnels d'Argentine. Réservations sur [www.festival-amg.fr](http://www.festival-amg.fr) // 06 27 65 14 27

► **15 juillet** : les Anim'été installent pour l'après-midi leur mur d'escalade au City Stade

► **16 juillet** : 2<sup>ème</sup> intervention des Anim'été avec le camion des Jeux place de la Mairie

► **26-28 août** : fête locale de Pugnac

► **3 septembre** : Scènes d'été - spectacle Exode de la compagnie Les Parcheminiers (musique et danse), à 20h30 à la salle des fêtes

► **10 septembre** : concert annuel organisé à 20h30 par l'association de l'église St Sulpice de Lafosse.

► **24 septembre** : « 1000 ans d'histoire de l'église de Lafosse », conférence à 15h organisée par Didier COQUILLAS, docteur en histoire.

### RAMASSAGE FERRAILLE

Dernier jeudi du trimestre, soit le **JEUDI 29 SEPTEMBRE 2022**

### PERMANENCE DU SOCIAL

Mme COUPAUD, Adjointe aux Affaires Sociales, assure une permanence en mairie le vendredi de 10h à 11h.

Mmes TRILLES, GARDÉRON et MOREAU sont membres de cette commission. Prendre rendez-vous au secrétariat.

Le Maire vous informe que par temps de canicule avérée et annoncée par arrêté, le foyer de la RPA qui est climatisé, est ouvert à toute personne fragile.

## ÉTAT CIVIL

### NAISSANCES

Nous souhaitons la bienvenue à : Faustine, Pablo, Soan, Helena  
Toutes nos félicitations aux heureux parents.

### DÉCÈS

► Patrice DURAND le 29/04/2022 à LORMONT

► Jean LAVEAU le 19/05/2022 à BLAYE

► Antonio DOS REIS SOARES le 21/05/2022 à BLAYE

► Gilles TESTA le 28/05/2022 à BORDEAUX

► Jean DEYRES le 30/05/2022 à PUGNAC

► **Robert SEURIN le 17/06/2022 à PUGNAC**

**Maire Honoraire, élu en 1971 et Maire de 1989 à 2001**

► Renée DUBREAU veuve BERTAUD le 19/06/2022 à PUGNAC

À ces familles endeuillées nous présentons nos sincères condoléances.

### ENTRETIEN DES FRICHES ET DES HAIES

Le Maire rappelle à tous les propriétaires de terrains bâtis ou non que, conformément à l'article L.2213.25 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'article 32 du règlement sanitaire départemental, ils sont dans l'obligation d'assurer un entretien satisfaisant des terrains, des bâtiments, de leurs abords et des clôtures. Les travaux doivent être exécutés périodiquement et toute détérioration imprévue de nature à porter préjudice à la santé des personnes doit faire sans délai l'objet d'une réparation au moins provisoire.

Il est rappelé que les déchets verts résultant de la taille des haies et de la tonte des pelouses ne doivent pas être déposés dans les fossés, car ils contribuent au mauvais écoulement des eaux.

### REGLEMENTATION DES FEUX

STRICTEMENT INTERDIT

### LES BRUITS DE COMPORTEMENT ET NUISANCES SONORES

Conformément à l'arrêté préfectoral du 8/03/1990, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques... ne peuvent être effectués les jours ouvrables que de :

► **8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30**

► **le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h**

► **les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h**

### UN NOUVEAU REGARD...

Comme vous avez pu le lire dans l'édito du Maire, notre regard sur l'environnement et notamment sur ce qui relève de l'entretien de la commune doit évoluer. A l'heure où les employés communaux ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires « radicaux », efficaces certes mais dangereux, notre civisme est plus que jamais de mise. C'est à ce titre que nous vous rappelons 3 articles de l'arrêté municipal du 19/01/2018 réglementant « la propreté et l'entretien de Pugnac », que vous trouverez en annexe à ce bulletin : article 2 « entretien des trottoirs - des caniveaux », article 3 « moyens » et article 4 « fossés ». L'intégralité du texte est consultable en Mairie.



## INTERCOMMUNALITÉ

### MAL LOGEMENT

Le diagnostic du programme local de l'habitat du Grand Cubzaguais révèle l'existence d'un habitat dégradé. En ce qui concerne notre commune, plus de 6% des logements privés sont potentiellement indignes, soit 57 logements. Le permis de louer doit permettre de pallier cette situation en assurant un contrôle du parc locatif. Le Conseil Municipal a approuvé à l'unanimité le régime d'autorisation préalable à la mise en location sur le périmètre de l'ensemble de la commune, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023.

### ALLÔ HABITAT

Pour bénéficier d'un accompagnement de qualité, neutre et gratuit contactez :  
hautegironde@segat.fr Tel : **07.85.62.62.87**  
icare@grand-cubzaguais.fr Tel : **05.24.73.86.22**

### TOURISME

Le tourisme fluvial, l'aénotourisme et la mise en valeur du patrimoine bâti et culturel sont les 3 axes développés en matière de tourisme intercommunal. Dans ce cadre, les Offices de Tourisme de Blaye, Bourg et Terre d'Estuaire renouvellent la carte « ambassadeur ». Cette dernière, destinée à tous les habitants du territoire, leur permet de bénéficier de la gratuité ou de réductions dans de nombreux sites, pour eux-mêmes et pour des proches qui les accompagnent. La carte « ambassadeur » est gratuite et disponible dans les Offices du Tourisme sur présentation d'un justificatif de domicile.

### MAISON DES SERVICES AU PUBLIC (MSP)

Ouverte du lundi au vendredi, la MSP propose des informations générales sur toutes vos questions administratives. **05.57.43.96.37**

## Vie associative

### ASSOCIATIONS

#### COMITÉ DE JUMELAGE PUGNAC-ST MAMET

Une rencontre festive, estivale et très sympathique après deux années d'interruption... 24 membres du comité de jumelage ont profité de ce week-end du 13 au 15 mai au programme particulièrement riche et varié : soirée théâtrale, sortie en Aveyron (Conques et son abbaye du 11<sup>e</sup> siècle, canyon de Bozouls) et une prestation musicale par un orchestre local. Aux Pugnacais de réfléchir maintenant en vue de la réception prévue mi-octobre.

#### RAYONS D'OR

L'association pugnacaise a effectué sa deuxième sortie de l'année. Après le cabaret Zagal de la Palmyre, ce sont 44 personnes qui ont pris la route de Collonges-la Rouge, un bijou de ruelles médiévales, de castels et de tours fortifiées, ce qui lui a valu le nom de « cité aux 25 tours ». La grotte de Tourtoirac, découverte en 1995 et surnommée « la perle géologique de la préhistoire » était le clou de cette journée.

#### Programme du 2<sup>ème</sup> trimestre :

**1<sup>er</sup> juillet** : grand loto, **7 juillet** : petit loto, **11 août** : repas suivi d'un petit loto, **17 août** : voyage surprise, **26 août** : grand loto, **29 août** : concours de belote, **8 septembre** : petit loto, **18 septembre** : méchoui sur le terrain de pétanque, **13 octobre** : repas suivi d'un petit loto, **28 octobre** : grand loto, **10 novembre** : petit loto, **27 novembre** : repas dansant, **8 décembre** : repas suivi d'un petit loto, **16 décembre** : grand loto, **les 1<sup>er</sup> mercredi et 3<sup>ème</sup> jeudi du mois** : concours de belote. **Tous les quinze jours** : tarot au foyer culturel. **Tous les mardis** : randonnée pédestre emmenée par Daniel DUBAQUIER.  
Contact : Raymond LAYMOND au **07.62.65.13.83**

#### CHAPELLE DE ST-URBAIN

Le comité de sauvegarde informe de l'ouverture de la chapelle tous les samedis et dimanches de 9h à 19h jusqu'au 25 septembre. Vous pourrez y découvrir les vitraux de l'artiste Sylvie OLMETS, inaugurés le 26 juin au matin, à la suite d'un office célébré à l'initiative de l'association. Un livre d'or est à la disposition des visiteurs.

#### EGLISE ST SULPICE DE LAFOSSE

L'association créée pour la restauration de l'église St Sulpice vous accueillera le 10 septembre à 20h30 pour un concert de chants Gospel suivi du verre de l'amitié. A l'aube de ses 1000 ans, l'église sera mise à l'honneur le 24 septembre, avec une conférence de l'historien Didier COQUILLAS qui retracera le passé de cet édifice roman. Réunion à 15h à la porte de l'église pour une visite ouverte à tous.

#### AS PUGNAC FOOT

Le club fondé en 1945 vient d'achever la saison avec des performances diverses. Les équipes seniors se sont maintenues malgré des résultats ne correspondant pas aux espoirs de début de saison. Les équipes de jeunes, bien encadrées, ont fait un parcours honorable. La grande satisfaction revient à l'équipe de foot loisirs qui a disputé la finale de la coupe de Gironde et s'est imposée face à Cubnezais. Le trophée rapporté à Pugnac a été présenté à Monsieur le Maire et à son adjoint en remerciement du soutien important de la municipalité au club. Le bureau recrute dirigeants et joueurs pour la prochaine saison.



#### TENNIS

L'été sera chaud du côté du Tennis Pugnac Sport ! De nombreux événements vont venir rythmer la fin de saison des petits et des grands. Au programme, Tournoi Officiel jeune, Tournoi Amical Double, Tournoi ado, Fête de l'école de tennis (pour les 5/18 ans), Finale du Tournoi interne, Trophée Espoir (pour les 12/35 ans). La saison tennistique prendra officiellement fin le vendredi 29 juillet avec l'Assemblée Générale du TPS, les Finales du Trophée Espoir, et la remise des prix qui récompenseront "Les joueurs/joueuses de l'année".

#### TENNIS DE TABLE

Le club se prépare à conclure sa saison sportive. Malgré la perte de certains licenciés, nous avons eu le plaisir d'accueillir des nouveaux. Les séances d'entraînement ont été maintenues et les jeunes n'ont pas hésité à défier les plus anciens. Les activités reprendront début septembre à la salle des fêtes. N'hésitez pas à venir nous rejoindre dans notre club familial.

#### DANSE

La compagnie « Entre-Nous » proposera au studio de danse, à compter du 13 septembre, des ateliers :

- Danse afro-ados et adultes les mardis de 19h15 à 21h30
- Mouvement ados-adultes les mercredis de 19h15 à 21h30
- Journées Mouvementées Danse les dimanches 9 octobre 2022, 19 février 2023 et 7 mai 2023 de 9h30 à 17h30.

#### SUCCES SPORTIF !

Notre jeune Pugnacais José CORBELLON, membre du club de VTT HG GREEN de Blaye dans la catégorie minimes, après avoir remporté les championnats départementaux et régionaux, a été sélectionné pour les championnats de France UFOLEP les 4 et 5 juin à Loupes (33252).

80 concurrents se sont affrontés et il a remporté l'épreuve lui permettant d'accéder au titre de Champion de France.

Bravo pour cet exploit qui requiert beaucoup d'entraînement, de travail et de disponibilité !



José au centre de la photo

**LES ARTICLES DE LA PROCHAINE PARUTION  
DEVONT ÊTRE REMIS EN MAIRIE PAR  
LES ÉCOLES ET LES ASSOCIATIONS  
POUR LE 26 AOÛT 2022**

Pugnac Infos est le magazine de la Ville de Pugnac  
558 rue de l'Hôtel de Ville - BP n° 20 - 33710 Pugnac  
Tél. : 05 57 68 80 31 - Fax : 05 57 68 92 72  
E-mail : [mairiepugnac@wanadoo.fr](mailto:mairiepugnac@wanadoo.fr)

Directeur de la publication : Jean ROUX - Rédaction : Mairie de Pugnac  
Conception graphique et Impression : mcomm - 05 57 68 47 77  
Tirage : 1 300 exemplaires

Credit photos : Photothèque Mairie Pugnac - Adobe Stock.